

a) Actes de l'état civil	
1. Expédition d'un acte de l'état civil (acte de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès), par expédition	10 euros
2. Acte relatif à la célébration du mariage, par acte	14 euros
3. Légalisation des actes relatifs à l'état civil ou leur traduction, par acte	14 euros
4. Traduction des actes relatifs à l'état civil, par acte	14 euros
b) Actes administratifs	
5. Certificat de vie, délivrance ou légalisation	20 euros
6. Certificat de résidence, délivrance ou légalisation	24 euros
7. Légalisation de signature, par légalisation	26 euros
c) Actes divers	
8. Certificat d'immatriculation	Gratuit
9. Traduction et vérification de traduction certifiée sincère, par page 23 E	46 euros
10. Tout acte non prévu ci-dessus :	
- par expédition	24 euros
- par vacation	46 euros